

French Ice Motors Tour 2011

By 2RTeam

Flaine 28 novembre 2010

Tignes 12 décembre 2010

Alpe d'Huez 2 janvier 2011

Orcière 23 janvier 2011

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

Date de Naissance : Expérience sur circuit glace : OUI NON

J'accepte les conditions d'utilisation de la piste, le règlement technique moto / quad / pilote ci dessous.

Je décharge le 2RTeam de toutes responsabilités quant aux dommages éventuels tant matériels que corporels que je suis susceptible d'occasionner tant à moi-même qu'aux tiers présents sur cette journée.

Il est formellement interdit de s'arrêter, de faire demi-tour ou de descendre du véhicule sur le bord de la piste ou ses abords sans y avoir été invité par l'organisateur.

L'organisateur ou le gestionnaire du circuit sont seuls juges pour donner accès à la piste ou arrêter un conducteur jugé dangereux.

Tous les dégâts éventuels (balises, piquets de clôture et grillage, éclairages extérieurs, dégradations au niveau des locaux ou autres espaces utilisés, etc..) me seront facturés au tarif de remplacement ou de la remise en état initial.

Techniques pilotes :

Motos et quads → Les pilotes devront être équipé de casque homologué (route, cross, ...), lunette, botte et protection adapter à la moto ou au quad, une combinaison de cuire type vitesse est conseillé. Les passagers sont interdits sauf side-car et SSV.

Techniques véhicule :

Les véhicules devront être en bon état..., échappement de type enduro (95 db). Un coupe-circuit relui au poignet est conseillé pour les motos & quads.

Cloutage Moto → Pneus du Pilote-Bike, / Commercial automobile / Clous Best-Grip (1700 / 1750).

Cloutage Quad → Commercial automobile ou Clous Best-Grip (type 1500) dans la limite de 50 clous par roue.

Les clous type vis Tête hexagonale sont INTERDIT.

Le 2RTeam ou le Gestionnaire du circuit pourront refuser une machine et/ou son pilote pour manquement aux règles de sécurité élémentaire.

En cas de condition météorologique défavorable et / ou selon l'état de la glace, le roulage pourrait être annulé par le gestionnaire de la piste, le remboursement l'inscription sera remboursé, mais aucune indemnité des frais de déplacement ne pourront être demandé.

Véhicule : Moto Quad Autres

Marque / Type / Cylindrée :

Paiement de 120 euros : Chèque C.B

Fait le : à :

Signature :